



Fraude au virement bancaire

Par **Markaux37**, le **03/01/2024** à **09:18**

Bonjour et excellente année 2024,

Mon propriétaire m'envoie un appel de loyer avec changement de de coordonnées bancaire.

Je paie le loyer + taxe ordure ménagère et je fais le virement sur les nouvelles coorddonnées bancaire.

2 semaines plutard, le propriétaire m'avertie qu'il n'a toujours pas reçu le loyer.

Après échange avec lui, il s'avère qu'il n'a jamais changer d'établissement bancaire.

- Le propritaire a déposé plainte pour usurpation d'identité.
- Quand à moi, j'ai déposé plainte pour fraude au virement bancaire.

La banque refuse de me rembourser du fait je suis l'instigateur de ce virement et que je ne peux pas engagé la responsabilité de celle-ci.

Ai-je un recours pour récupérer cette somme (2000€) et payer mon propriétaire de ce que je lui dois ?

Je vous remercie par avance.

Par **Marck.ESP**, le **03/01/2024** à **09:38**

Bonjour et bienvenue

Arnaque de plus en plus fréquemment rencontrée, suite à l'espionnage de votre activité en ligne.

Les hackers se font passer pour une personne de vos contacts.

Les Juges apprécient la gravité de la négligence en se fondant sur des éléments factuels (communication du code confidentiel, manque de réactivité dans la demande d'opposition...).